

Fiche Métier

Tout savoir sur
le métier

Coordinateur d'activités



Le coordinateur d'activités supervise un secteur d'animation, encadre une équipe d'animateurs et veille à la cohérence pédagogique des actions menées. Il conçoit des projets adaptés aux publics et garantit la qualité et la sécurité des activités.

Missions principales

- Piloter un secteur d'activités et coordonner les équipes
- Assurer la cohérence pédagogique des actions
- Définir les objectifs et planifier les activités
- Suivre la mise en œuvre et l'évaluation des projets
- Gérer les ressources humaines et matérielles

Compétences requises

- Management et coordination d'équipe
- Conception et suivi de projets pédagogiques
- Gestion administrative et organisationnelle
- Communication et travail en réseau

Qualités humaines

- Leadership et sens de l'organisation
- Capacités d'analyse et de synthèse
- Esprit d'équipe et diplomatie
- Créativité et sens de l'initiative

Une journée / semaine type

- Réunion de coordination avec les animateurs
- Planification et suivi des activités sur le secteur
- Accompagnement pédagogique des animateurs
- Gestion du matériel et suivi budgétaire
- Évaluation des projets et ajustement des actions

Environnement de travail

- Centres sociaux, MJC, collectivités territoriales
- Associations et structures socioculturelles
- Travail sur le terrain et en bureau pour la coordination

Rémunération

- Débutant : 2 200 € à 2 600 € brut / mois
- Confirmé : 2 800 € à 3 200 € brut / mois
- Coordination de plusieurs secteurs : jusqu'à 3 500 € ou plus

Évolution professionnelle

- Responsable de secteur ou de pôle animation
- Directeur adjoint de structure
- Chargé de mission ou coordinateur territorial

Informations complémentaires

- Métier exigeant en gestion humaine et organisationnelle
- Horaires réguliers avec présence ponctuelle sur le terrain
- Nécessite polyvalence et rigueur dans le suivi des activités

Prêt à passer à l'action et exercer ce métier ?

Pour devenir Coordinateur d'activités et acquérir toutes les compétences nécessaires, découvrez notre formation **DEJEPS Animation socio-éducative et culturelle mention « Coordination de projets »**.

Cette formation vous permettra de :

- Concevoir, piloter et évaluer des projets d'animation socio-éducative ou culturelle
- Coordonner des équipes et développer des partenariats sur votre territoire
- Accéder à des fonctions à responsabilités : coordinateur, responsable de secteur ou chargé de mission
- **[Découvrez notre programme complet et inscrivez-vous dès maintenant !](#)**